



ÉCOLE PROFESSORALE

D E P A R I S

Une grande école visant à l'excellence académique des professeurs



CLASSE D'ÉCONOMIE ET SCIENCES SOCIALES

2021-2022

Avec le soutien du Mécénat d'Axa France



NB. Les programmes ci-après sont encore sujets à modifications d'ici la rentrée de septembre 2021, notamment en fonction du programme des agrégations

Présentation

L'École professorale de Paris offre une formation d'Économie et Sciences sociales bénéficiant de l'expertise scientifique de deux anciens présidents du jury du concours d'agrégation, qui ont également été membres de nombreux jurys de concours administratifs.

Le corps professoral comprend des économistes réputés comme [Michel Bernard](#), [Jean-Marc Daniel](#), [François Gardes](#) ou [Jean- Louis Mucchieilli](#), et des spécialistes de Sciences sociales comme [Renaud Fillieule](#), [Jean-Michel Morin](#) ou [Bernard Valade](#), auxquels se joignent le mathématicien [Jean-François Caulier](#) et divers autres universitaires et personnalités du monde de l'économie.

Tout étudiant en économie peut tirer le meilleur profit des enseignements proposés. La formation est destinée principalement aux étudiants qui préparent des concours : CAPES et agrégation de SES, CAPET et agrégations d'Économie et gestion, et tous autres concours administratifs comportant des épreuves d'économie et/ou de sciences sociales.

Les cours ont lieu les mercredis (sauf exceptions) de mi-septembre 2021 à juin 2022 à l'École professorale de Paris, 72 rue Raynouard, Paris 16ème. Les cours sont également accessibles par visioconférences.

L'admission se fait sur dossier. La formation étant sponsorisée par une grande entreprise, des **bourses** obtenues sur **concours** permettent de réduire à **100 €** les frais de scolarité qui sont normalement de 800 € (voir pages suivantes).

5 blocs d'enseignement :

Conférences de méthode

Aide à la préparation aux concours d'enseignement et aux concours administratifs

Cours d'approfondissement

Pour aller plus loin sur certains thèmes, notamment ceux des programmes d'agrégation

École d'automne

Deux thèmes du programme des agrégations de SES ou Économie et gestion (séminaire d'une semaine durant les vacances de la Toussaint)

Exercices écrits et oraux

Entraînements aux dissertations, études de dossiers, leçons figurant aux épreuves des concours

Les « mercredis de l'Économie »

Conférences mensuelles le mercredi en fin d'après-midi. Sont invités des universitaires et des personnalités du monde socio-économique

Les programmes 2021-2022 sont actuellement en cours d'élaboration, puisque nous attendons encore de connaître les programmes de la session 2022 des CAPES et agrégations. Dès que ceux-ci seront rendus publics, nous mettrons au point nos propres programmes et les publierons dans une nouvelle version de cette brochure.

Pour information, on trouvera dans les pages suivantes le rappel des précédents programmes :

Conférences de méthode

Ces conférences constituent une aide à la préparation aux concours d'enseignement et aux concours administratifs. Ciblées sur les concours de CAPES et agrégation SES, et de CAPET et agrégation Économie et gestion, ainsi que sur les concours administratifs comportant des épreuves d'économie, ces conférences de méthode permettent un travail de fond avec un suivi pédagogique important par les professeurs sur les grands fondamentaux de l'économie, de la sociologie et des mathématiques.

1. Cours de micro/macroeconomie

Jean-Marc DANIEL (ESCP Europe, BFM Business)



Le cours a comme objectif de décrire le comportement du consommateur dans un environnement où l'information présidant à son acte d'achat est portée par un prix. Il définit ensuite les règles qui président à la fixation de ce prix par l'entreprise. Il établit en particulier que la situation optimale pour le consommateur est celle où l'entreprise évolue dans un environnement concurrentiel, situation qui assure à la fois le pouvoir d'achat maximal et la production maximale. Il aborde ensuite l'influence que peuvent avoir les pouvoirs publics sur l'évolution de cette production en usant, d'une part, de la politique budgétaire et, d'autre part, de la politique monétaire. Sur ce second volet macroéconomique, il insiste sur l'évolution des ambitions de la politique économique qui a été associée, dans les années 50/60, à la garantie du plein emploi, et qui se donne désormais comme objectif d'amortir les conséquences des cycles économiques.

- I. **Le consommateur**
- II. **Le producteur**
- III. **Le marché, équilibre et déséquilibres**
- IV. **L'État, problème ou solution ?**
- V. **La banque centrale, problème ou solution ?**

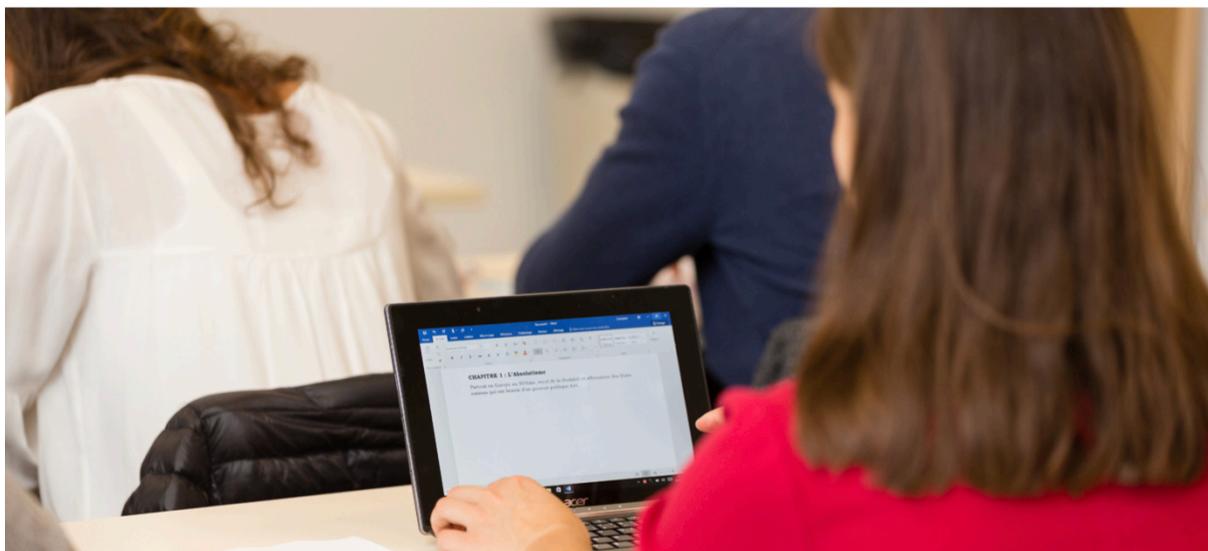
2. Cours de mathématiques et statistiques appliquées à l'économie et aux sciences sociales

Jean-François CAULIER (Université Paris 1)



Les Mathématiques sont un outil essentiel des sciences économiques et sociales. Le cours fournit des bases à connaître absolument en statistiques et probabilités.

- I. Statistique
- II. Probabilités
- III. Analyse
- IV. Algèbre linéaire



3. Théories de l'entreprise

Jean-Michel MORIN (université Paris-Descartes)



Les entreprises sont partout. Sources d'innovations, de création de richesses et d'emplois, elles sont suspectées parfois aussi de causer exploitation ou pollution. Malgré ces enjeux majeurs, l'entreprise représente souvent l'oubliée dans les analyses en sciences sociales.

Entre individus et société chez les sociologues, entre marchés et État chez les économistes, entre événements et évolutions chez les historiens, l'entreprise se trouve écrasée entre visions microscopiques et macroscopiques. Un corpus théorique s'est heureusement développé depuis un siècle, de Henri Fayol à Henry Mintzberg. Des approches classiques, managériales, behavioristes, contingentes se succèdent. Partant d'une observation de la variété des entreprises mais de l'invariance de leurs mécanismes de base, le cours opposera des théories holistes à des théories plus attentives aux «parties prenantes ». Les premières voient un tout comportant : stratégie, structure, culture. Les secondes analysent les coopérations et conflits entre : clients, travailleurs, propriétaires. Un dépassement sera proposé, en considérant aussi l'environnement syndical, numérique, écologique d'entreprises affrontées au contexte de la mondialisation.

Introduction : L'entreprise, objet négligé pour des théories évolutives ? I. Le système

1. Diversité des tailles et des activités
2. Image du cycle de vie
3. Analyse stratégique
4. Structures et cultures

II. Les acteurs

1. Travail et emploi
2. Capital et sources de financement
3. Satisfaction des clients et démarches qualité
4. Vers une prise en compte globale des parties prenantes

Conclusion : « Made in monde » ? Bibliographie indicative

- - *March et Simon, Les organisations, Dunod, 1964 (Préface de Michel Crozier).*
- - *Mintzberg, Le pouvoir dans les organisations, Les Editions d'Organisation, 1986.*
- - *Schumpeter, Théorie de l'évolution économique, Dalloz, 1935.*

4. Économie monétaire et financière

Michel BERNARD (professeur agrégé SES)

- I. La monnaie
- II. Les taux d'intérêt
- III. La politique monétaire
- IV. Les flux financiers internationaux
- V. Le système monétaire international
- VI. Régimes et politiques de change
- VII. La construction monétaire européenne
- VIII. Les crises monétaires



Cours d'approfondissement

Ces enseignements permettent d'approfondir certains thèmes.

Par exemple, en 2019-2020, deux thèmes avaient été retenus : en histoire de la pensée, *L'École autrichienne d'économie*, et, dans le cadre des réflexions sur la gouvernance publique et les biens communs, *Gouvernance publique, institutions et économie*.

1. L'école autrichienne et son analyse des mécanismes économiques

Renaud FILLIEULE (Université de Lille)



L'école autrichienne revêt une grande importance dans le domaine de l'analyse économique. Développée par des auteurs de premier plan qui continuent aujourd'hui encore à alimenter les réflexions et les débats sur les questions centrales de l'économie (Menger, Böhm-Bawerk, Mises et Hayek, pour ne citer que les quatre principaux), elle offre une vision systématique du champ. Cohérente sans pour autant être monolithique, l'école autrichienne met à notre disposition des outils conceptuels et théoriques indispensables pour structurer une pensée économique, et pour comprendre, par comparaison, les autres écoles.

Ce cours offre une présentation méthodique de l'analyse économique dans la perspective autrichienne, partant de la théorie de l'action et aboutissant à la théorie du cycle, en passant par les théories de l'échange, du marché, du capital, et de la monnaie. Dans le cadre de cette présentation, une comparaison sera effectuée avec les théories néo-classiques et avec les contenus des manuels de sciences économiques et sociales du lycée.

I. L'action

II. L'échange

III. Le marché

IV. Capital et intérêt

V. La monnaie

VI. Le cycle économique

VII. Méthode et épistémologie de l'économie

2. Institutions, gouvernance et développement économique

Jean-Louis MUCCHIELLI (Paris 1)



« Les institutions sont représentées par les règles qui conditionnent les incitations économiques des individus ainsi que les perspectives et opportunités qui s’offrent à eux » (Daron Acemoglu, James A. Robinson, *Prospérité, puissance et pauvreté*, 2005, traduction 2015).

Ces auteurs distinguent, d’un côté, les institutions « inclusives » qui préservent les droits de propriété et le respect des contrats, qui minimisent les restrictions à la liberté et à l’opportunité de créer et d’innover, ce qui stimule l’épargne, l’investissement et le progrès technique, donc la croissance à long terme d’un pays.

De l’autre côté, on trouvera des institutions « extractives » qui freinent et inhibent l’innovation car elles ne garantissent pas les droits de propriété, ou bien imposent des barrières à l’entrée qui protègent les intérêts acquis, et, en même temps, empêchent l’éclosion de nouvelles idées et entravent le processus schumpétérien de « destruction créatrice » (c’est-à-dire le remplacement permanent d’activités ou technologies existantes par de nouvelles activités et de nouvelles technologies).

La bonne gouvernance, dans ce même ordre d’idées, peut se définir comme la capacité de gérer et de conduire les réformes institutionnelles au travers des politiques publiques. Elle doit, de ce fait, améliorer la coordination et la fourniture de services publics efficaces. Elle doit aussi encourager les citoyens à adopter des comportements économiques propices au développement d’un pays ou d’une région. Pour avoir oublié ou ne pas vouloir cela, des États mal gouvernés enfoncent leur pays dans la pauvreté ou la faible croissance.

Les tentatives des organisations internationales telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International de « fabriquer » de la croissance pour sortir les pays pauvres de la pauvreté n’ont pas fonctionné. En effet, elles ont pris pour acquis que l’adoption de quelques politiques publiques dites libérales et un influx de capital allaient magiquement se traduire par de la création de richesses. Ces organisations ont bien peu fait pour rendre les institutions de ces pays plus inclusives. En fait, tant qu’elle est exercée dans le cadre d’institutions extractives, l’aide internationale est dilapidée en gaspillage et corruption et sert surtout aux régimes en place à subsister un peu plus longtemps.

- I. **Le rôle des institutions dans l’économie.**
- II. **Les institutions comme instruments de gouvernance.**
- III. **Comment mesurer la « bonne gouvernance » d’un pays ?**
- IV. **Gouvernance publique et système de destruction créatrice propice à l’innovation.**
- V. **État capteur de rente ou État protecteur des droits de propriété ?**

École d'automne

En 2019-2020, des cours consacrés à deux thèmes des agrégations ont été donnés dans le cadre d'un *Séminaire bloqué* d'une semaine durant les vacances de la Toussaint 2019 (« École d'automne »).

Un enseignement équivalent sera proposé en 2021-2022 en fonction des nouveaux programmes des agrégations.

15h pour chaque thème, soit 6h de cours par jour pendant 5 jours.

1. Économie du travail

François GARDES (Paris 1)

- I. **Présentation générale des théories économiques du marché du travail.**
- II. **Le problème de la discrimination** (en particulier hommes/femmes).
- III. **Travail domestique, offre de travail marchand et allocation du temps par les ménages.**
- IV. **Comparaison des conditions de travail en Europe**
- V. **Flexisécurité**



2. Mobilité sociale

Jean-Michel MORIN (Paris-Descartes) et Renaud FILLIEULE (Université de Lille)

Après quelques rappels empiriques sur cinquante ans de mobilité sociale en France et causes de pannes de « l'ascenseur social », une étude approfondie du modèle d'inégalité des chances de Raymond Boudon sera proposée. Le premier, il avait démontré que si l'évolution de la structure scolaire est plus rapide que celle de la structure des débouchés professionnels, alors on provoque

mécaniquement un embouteillage des diplômés. Par suite, la structure de la mobilité sociale s'avère plus stable qu'attendu.



Exercices écrits et oraux

Les élèves de la classe Économie et Science sociales se voient proposer tout au long de l'année des exercices destinés à affermir leurs apprentissages et à les préparer aux épreuves écrites et orales des concours de recrutement, CAPES, agrégation de SES et Économie et gestion, ainsi qu'à celles des autres concours ou examens universitaires et administratifs.

Des exercices écrits (dissertations, études de dossiers...) d'économie et de sciences sociales sont proposés aux élèves et corrigés. Comme entraînements aux épreuves orales, des sujets leur sont proposés, ils disposent de quelques heures pour les préparer, puis ils parlent devant le professeur et les autres élèves et le professeur fait les remarques nécessaires.

Ces exercices se prolongent au printemps entre les écrits et les oraux des concours.



Les mercredis de l'Économie

Conférences abordant des sujets divers mais privilégiant les thèmes au programmes des agrégations 2022

Conférences mensuelles les mercredis en fin d'après-midi. Durée 1h30 (exposé et débat).

NB. Le programme 2021-2022 est actuellement en cours d'élaboration et sera prochainement publié dans une nouvelle version de cette brochure.

Pour information, conférences faites dans un passé récent :

- Qu'est-ce que la concurrence ? De la concurrence parfaite aux approches dynamiques, par [Emmanuel Combe \(Vice-président de l'Autorité de la concurrence\)](#).
- L'absurde organisation territoriale française, par [François Goulard,, ancien ministre, Président du Département du Morbihan](#).
- La science économique contemporaine permet-elle de comprendre les fractures territoriales au niveau mondial, national et local ? (A. Marshall et la nouvelle économie géographique au XXème siècle : Paul Krugman) par [Jean-Louis Mucchielli \(Paris 1\)](#).
- Les politiques de relance dites keynésiennes par la demande sont-elles obsolètes ? (Keynes et les post-keynésiens), par [Jean Marc Daniel \(ESCP et BFM Business\)](#).
- La monnaie a-t-elle un impact sur l'économie réelle ? (L'École de Chicago et les néo-néoclassiques), par [Nathalie Janson \(Néoma\)](#).
- La théorie hayékienne de l'auto-organisation du marché (la « main invisible »), par [Philippe Nemo, directeur de l'École professorale de Paris](#).
- Peut-on encore expliquer la complexité des comportements individuels par les principes de la rationalité économique ? Gary Becker et la nouvelle microéconomie, par [François Gardes \(professeur Paris 1\)](#).
- Le coût de l'État dans l'économie peut-il se comparer aux défaillances du marché ? (L'École autrichienne d'économie), par [Renaud Fillieule \(Université de Lille\)](#).
- Les décisions individuelles peuvent-elles être reflétées dans des décisions collectives ? Le paradoxe de Condorcet (Pareto et ses prolongements au XXe siècle), par [Bernard Valade \(CNRS\)](#).
- Chômage et inflation : critique de la courbe de Phillips ; conjecture des anticipations adaptatives et théorie des anticipations rationnelles, par [Alain Redslob \(Paris 2\)](#).
- Les dépenses publiques en France, par [Nicolas Marques et Cécile Philippe, de l'Institut économique Molinari](#).

Modalités d'inscription

Les étudiants sont recrutés sur **dossier** (ils doivent être titulaires au moins d'un diplôme de niveau Bac + 2). Le dossier d'inscription doit comporter :

- une fiche d'inscription remplie à télécharger [ICI](#)
- un CV
- une lettre de motivation (bien spécifier les examens et/ou diplômes préparés)
- une photocopie du dernier diplôme obtenu
- la photocopie d'une pièce d'identité

Le dossier doit être envoyé soit par courriel à contact@epparis.org soit par courrier postal à **École professorale de Paris, 72 rue Raynouard, 75016 PARIS**. La réponse du jury est envoyée au candidat sous quinzaine.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES DÈS À PRÉSENT ET JUSQU'AU 31 MAI 2021

COÛT DE LA SCOLARITÉ

La scolarité coûte **400 €**. Cependant des **bourses couvrant la plus grande partie de ces frais (reste à charge : 100 €)** sont offertes sur **concours** (voir ci-dessous)

CONCOURS DE BOURSES

Le Concours de bourses pour l'année universitaire 2021-2022 se tiendra les **mardi 14 et mercredi 15 septembre 2021**. Il comportera deux épreuves :

- Pour les étudiants en **Sciences économiques et sociales**, une épreuve **écrite** (dissertation, ou étude de dossier, ou question) soit en économie, soit en sciences sociales (discipline tirée au sort), et une épreuve **orale** dans la discipline non tombée à l'écrit (question ou étude de dossier).
- Pour les étudiants en **Économie et gestion**, ou **Économie**, une épreuve **écrite** (dissertation, ou étude de dossier, ou question) et une épreuve **orale** (question ou étude de dossier).

Ces épreuves sont sans programme. Ce seront des questions générales en économie et/ou en sciences sociales censées être familières à tout étudiant de niveau Bac + 2 ou Bac + 3 dans les disciplines en cause.

Pour s'inscrire au concours de bourses, télécharger une fiche d'inscription [ICI](#), la remplir, la scanner et la renvoyer à contact@epparis.org ou la joindre au dossier papier envoyé par courrier postal.

Attention : l'inscription au concours de bourses est distincte de l'inscription à l'École. Si l'on veut s'inscrire comme élève et passer le concours de bourses, il faut télécharger et remplir les **deux** fiches d'inscription ci-dessus.

Toute information complémentaire sur le site

www.epparis.org

Tel. secrétariat de l'EPP : 06 08 90 64 31

Courriel : contact@epparis.org